



*Courir pour la Vie*  
*Courir pour Curie*



## Manifestation nationale 2010

« **Quelques heures contre le cancer** »

20<sup>ème</sup> édition

### Fiche d'inscription

L'association « **Courir pour la vie, courir pour Curie** » vous propose de participer à la 20<sup>ème</sup> édition de sa manifestation nationale de générosité et de solidarité « **Quelques heures contre le cancer** » au bénéfice de l'Institut Curie.

#### Qui peut s'inscrire ?

Tout maire qui souhaite participer à cette chaîne de solidarité et « **prendre le cancer de vitesse** », en organisant dans sa commune une action qui associe ses habitants, avec pour objectif de collecter des fonds au bénéfice de la lutte contre le cancer à l'Institut Curie.

#### L'objectif et le concept de cette manifestation nationale

**Objectif :** Collecter toujours plus de fonds pour apporter son soutien à l'Institut Curie qui rassemble sur un même lieu, le plus grand Centre de Recherche français en cancérologie et un Hôpital de pointe de renommée internationale.

**Concept d'origine :** Envisager une action qui associe un défi sportif, symbole de la vie, à un défi financier, symbole de la générosité.

Depuis 1991, 3 000 communes ont adhéré à ce concept et plus de 4,3 millions d'euros ont été collectés grâce à plus de 900 000 participants qui ont parcouru plus de 6 750 000 kilomètres.

#### A qui sont reversés les fonds collectés ?

Les fonds collectés permettent de **soutenir la lutte contre le cancer et de financer les programmes innovants de l'Institut Curie**, acteur majeur de la cancérologie en France.

A la demande de quelques communes, ils sont répartis à part égale entre l'Institut Curie et trois Centres Régionaux de Lutte contre le Cancer (Montpellier, Rennes, Rouen).

#### Comment participer et à quelle date ?

Avec une liberté totale dans : le choix de la date (initialement proposée par l'association, le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre ou dans l'année), le la durée (« **Quelques heures contre le cancer** ») et le la formule de participation.

## Une formule de participation adaptée

La mobilisation doit pouvoir s'exprimer dans la diversité pour permettre aux maires et à leurs organisateurs de retenir la formule de participation la plus adaptée à leur environnement local et surtout la plus efficace pour obtenir les meilleurs résultats, notamment au plan financier.

Parmi les trois formules proposées, choisissez celle qui vous convient le mieux, en cochant la case correspondante, sur le coupon-réponse.

### 1 RELEVER LE DOUBLE DÉFI, FINANCIER ET SPORTIF, PENDANT « QUELQUES HEURES CONTRE LE CANCER »

Vous privilégiez le concept d'origine et vous participez au palmarès national, avec l'espoir de remporter un trophée pour votre commune qui vous sera remis lors d'une cérémonie organisée chaque année, à l'Institut Curie.

**Le défi sportif :** C'est parcourir la plus longue distance, seul(e), en famille, en groupe ou en relais, sur un circuit, balisé et sécurisé (jardin public - parc - forêt...) en marchant, en courant... à vélo, à cheval...

La course ou la marche contre le cancer n'est pas une compétition mais une mobilisation conviviale et solidaire. Donc pas de distance minimale à parcourir, pas de chronométrage, mais un pointage des tours réalisés pour cumuler le nombre de kilomètres parcourus.

Cette action sportive symbolise les efforts des malades pour lutter contre la maladie.

**Le défi financier :** C'est collecter la plus forte somme, par des dons (ouvrant droit à déduction fiscale), par des recettes provenant de diverses manifestations et animations sportives, culturelles et de loisirs.

La collecte pour la recherche, c'est pour les malades, l'espoir d'une guérison.

Pour les dons : chèque bancaire à l'ordre de l'Institut Curie, code 10EIL01

### 2 RELEVER UN DÉFI FINANCIER UNIQUEMENT : vous reversez les recettes d'un événement de votre commune

En créant un événement spécifique pour l'occasion en liaison avec le milieu associatif de votre commune (sportif, culturel ou ludique).

En s'appuyant sur des événements déjà existants dans la commune au cours de l'année pour octroyer une part des recettes (ex : 1 € par spectateur, par participant) ou la totalité de la recette :

Compétitions sportives (course, match, tournois...)

Événements festifs (dîner, loto, ateliers créatifs, jeux de société...)

Animations culturelles (concert, spectacle, théâtre, exposition...)

Au cours des animations : vente d'objets réalisés en atelier, vente de billets de tombola, ventes de pâtisserie, boissons...

### 3 ACCORDER UNE SUBVENTION : c'est la contribution budgétaire municipale à une cause nationale

Faire voter une subvention par le Conseil Municipal, dont le montant est intégralement versé à l'Institut Curie, *via* le compte ouvert par l'association pour la manifestation nationale.

Le virement par le trésorier municipal doit impérativement indiquer le nom de la commune donatrice et être effectué à l'ordre de : « Manifestation CPLV-CPC » Crédit Mutuel du Sud-ouest Caisse de Chabanais, place du 14 juillet ,16500 Chabanais (Banque 15589 Guichet 16509 Compte N° 06667135840 RIB 22).

Le montant de la subvention est ensuite intégralement reversé à l'Institut Curie et repris dans les résultats financiers de la manifestation nationale, en tant que commune participante.

## Comment vous inscrire ?

En remplissant le coupon-réponse de la fiche d'inscription en le transmettant dès que possible à l'association (Mme ARGHIRO Henry) ou en le téléchargeant sur le site internet de l'association : [www.courirpourcurie.org](http://www.courirpourcurie.org)



*Courir pour la Vie*

*Courir pour Curie*



## Manifestation nationale 2010

« **Quelques heures contre le cancer** »

20<sup>ème</sup> édition

### Inscription 2010 coupon – réponse

Commune de

Nombre d'habitants

Adresse

Courriel

Site internet

Maire de la commune

Nom (M/Mme/Melle)

Prénom

Maire

Adjoint

Autre

Organisateur

Nom

Pénom

Adresse

Tél.

Fax

Courriel

Envisagez-vous d'organiser cette manifestation avec des communes partenaires ? Si oui, lesquelles :

### Communes partenaires

Nom

Adresse

Nombre d'habitants

Pensez-vous pouvoir mobiliser d'autres communes au plan local pour élargir le nombre de communes participantes à la manifestation nationale de l'association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie » ? (\*)

Communauté de Communes  Canton

Nom et coordonnées de la Communauté

(\*) Indication nécessaire pour prise de contact et envoi d'un dossier d'inscription

Formule de participation retenue	Cochez la formule choisie	Indiquez la ou les date(s) envisagée(s)
<b>1</b> Organisation d'une manifestation dans la commune pour relever un double défi sportif et financier pendant « Quelques heures contre le cancer » et participer au classement national (Actions sportives, culturelles ou de loisirs)	<b>1</b>	
<b>2</b> Fonds provenant de manifestations sportives, culturelles ou de loisirs et de ventes... déjà organisées dans le cadre du programme annuel de la commune. (Notion d'un euro par spectateur, participant...)	<b>2</b>	
<b>3</b> Subvention municipale (cf. procédure fiche de résultats)	<b>3</b>	

Signature du Maire ou de son représentant

Après votre inscription, l'Institut Curie vous adressera des supports de communication. Indiquez le nombre :

- Des dépliants de l'Institut Curie « Ensemble, prenons le cancer de vitesse »

Nombre

- Des affiches pré imprimées, avec un cadre pour vos informations locales

Nombre

- Des dépliants de l'Association « Courir pour la Vie, Courir pour Curie »

Nombre

**Important : Ce coupon-réponse, indispensable pour valider votre inscription auprès de l'association et de l'Institut Curie, doit être rapidement envoyé à :**

Madame ARGHIRO Henry  
22 rue de Wattignies - 75012 Paris  
Tél. 01 53 18 77 92 - Courriel : arghiro.henry@free.fr



# Résultats sportifs et financiers et mode de transmission des fonds collectés

## Résultats sportifs

Nature de l'événement sportif : \_\_\_\_\_

Nombre de participants (\*) \_\_\_\_\_

Cochez :

Course pédestre

Course cycliste

Marche

Autres \_\_\_\_\_

(\*) Renseignements nécessaires pour l'attribution des trophées

Nombre de kilomètres parcourus (\*) \_\_\_\_\_

## Résultats financiers

Type de collecte	Montant	Mode de transmission de la collecte
<b>1 – Dons des particuliers et des entreprises</b> Par chèque (bancaire ou postal) Nombre de chèques : ..... Montant total des chèques	.....€	Les chèques sont à libeller à l'ordre de « <b>Institut Curie Code 10EIL01</b> »
<b>En espèces</b> Etablir un <b>seul chèque</b> (bancaire ou postal), reprenant le montant total des dons en espèces	.....€	Le chèque libellé à l'ordre de « <b>Institut Curie Code 10EIL01</b> », doit être accompagné d'une fiche de renseignements par donateur pour l'envoi du reçu fiscal
<b>2 – Recettes ou part de recettes</b> provenant des manifestations sportives, culturelles, de loisirs et des ventes...	.....€	Un seul chèque (bancaire ou postal) libellé à l'ordre de « <b>Manifestation CPLV-CPC</b> », reprenant le montant total des recettes et des ventes réalisées dans la (ou les) commune(s) participante(s)
<b>3 – Subvention municipale</b> Virement bancaire par le Trésorier Municipal (avec l'indication de la commune donatrice en toutes lettres et non codé sur le virement)	.....€	A l'ordre de « <b>Manifestation CPLV-CPC</b> » Compte de l'association ouvert au Crédit Mutuel du Sud-Ouest Caisse de Chabonais, place du 14 Juillet 16500 CHABONNAIS Tél. : 05 45 25 72 59 <b>Banque 15589 – Guichet 16509</b> <b>Compte 06667135840 – RIB 22</b>

**Somme totale collectée**

€

Contribuez au développement du [site internet](#) de l'association, en transmettant dans le même courrier, toute information intéressante à intégrer : presse, photographies, affiches, affichettes, programmes des manifestations, vidéos...  
Pensez également à créer un lien sur votre site internet, vers celui de l'association [www.courirpourcurie.org](http://www.courirpourcurie.org)

**Important** : La fiche de résultats, les fiches de renseignements (une par donateur pour les dons en espèces) et tous les chèques de la manifestation doivent être adressés impérativement avant le 31 décembre 2010 à :

Madame ARGHIRO Henry  
22 rue de Wattignies - 75012 Paris  
Tél. 01 53 18 77 92 - Courriel : [arghiro.henry@free.fr](mailto:arghiro.henry@free.fr)



## Manifestation nationale 2010 « Quelques heures contre le cancer » 20<sup>ème</sup> édition

### Fiche déduction fiscale

#### Faites un don au bénéfice de l'Institut Curie

L'Institut Curie est une fondation reconnue d'utilité publique associant le plus grand centre de recherche français en cancérologie et deux établissements hospitaliers de pointe (Paris/Orsay et Saint Cloud). Pionnier dans de nombreux traitements, cet ensemble hospitalier est référent pour les cancers du sein, les tumeurs pédiatriques et les tumeurs de l'œil, et il assure la diffusion d'innovations médicales aux niveaux national et international. Fondé en 1909 sur un modèle conçu par Marie Curie et toujours d'avant-garde, « de la recherche fondamentale aux soins innovants », l'Institut Curie rassemble désormais 3 000 chercheurs, médecins, soignants et administratifs mobilisés autour d'une même ambition : prendre le cancer de vitesse.

Pour en savoir plus : [www.curie.fr](http://www.curie.fr)

Fondation reconnue d'utilité publique, l'Institut Curie est habilité à recevoir les dons et les legs.

#### Déduction fiscale

Votre soutien à l'Institut Curie vous donne droit à une réduction d'impôt.

##### Pour les particuliers

- Vous pouvez réduire 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- Dispositions fiscales pour les donateurs assujettis à l'ISF.

##### Pour les entreprises

Votre réduction d'impôt sera égale à 60% du montant du don, dans les limites fixées par les articles 200 et 238 bis.

**IMPORTANT :** Pour bénéficier de la réduction d'impôt attachée aux dons, les contribuables doivent obligatoirement joindre à leur déclaration de revenus, le(s) reçu(s) fiscaux transmis par le(s) organisme(s) bénéficiaire(s) des versements.

#### Les reçus fiscaux

Dès réception de votre don, l'Institut Curie vous fera parvenir un reçu fiscal.

- Don versé **par chèque bancaire ou postal** libellé, à l'ordre de :

Institut Curie – code : 10EIL01

- Don **en espèces**, la somme versée doit être accompagnée de la fiche de « Renseignements », mentionnant le nom, le prénom et l'adresse du donateur.

# Fiche de renseignements pour les dons en espèces

**Pour tout don en espèces** au bénéfice de **l'Institut Curie**, le donateur doit impérativement remplir cette fiche (\*) et la remettre à l'organisateur de la manifestation « Quelques heures contre le cancer », en même temps que la somme en espèces (sauf demande expresse du donateur). **Ceci permet l'envoi du reçu fiscal par l'Institut Curie.**

(\*) à défaut, le reçu fiscal ne pourra pas être émis.

Commune organisatrice (ou participante)

Nom et prénom du donateur

Adresse

Code postal

Commune

**MONTANT DU DON**

€

## A l'attention des organisateurs

Prévoir des fiches de renseignements pour les dons en espèces, dans tous les lieux où se déroulent des manifestations sportives, culturelles ou de loisirs, avec collecte de fonds.

**Important :** La ou les fiche(s) de renseignements remplie(s) par le (ou les) donateur(s) doivent être transmises(s) par l'organisateur de la manifestation, avec la fiche de résultats impérativement avant le 31 décembre 2010 à :

Madame ARGHIRO Henry  
22 rue de Wattignies - 75012 Paris  
Tél. 01 53 18 77 92 - Courriel : [arghiro.henry@free.fr](mailto:arghiro.henry@free.fr)